Collège René Caillié
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 SAINTES Cedex
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année Scolaire 2014-15

Séjour sportif (ski) des sections sportives scolaires de 6èmes & 5èmes en Janvier 2015

SEJOUR SPORTIF (SKI) DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Du 12 au 16 janvier 2015

A PROJET PEDAGOGIQUE

① Cadre du projet :

Ce projet s'inscrit dans l'axe 1 du projet d'établissement : favoriser la réussite scolaire des élèves
Objectif 3 : développer l'ouverture sur l'environnement local et l'international

② Objectifs :

Sur un plan général, ce séjour vise à développer la solidarité au sein de la classe et donner accès à tous les élèves à un pan de la culture contemporaine que constituent les sports de glisse.

Sur un plan plus spécifique, nous visons :

- l'obtention d'un diplôme attribué par l'Ecole de Ski Français tous les élèves en rapport avec la pratique mais aussi la connaissance et l'utilisation du matériel de ski alpin.
- la connaissance des règles alimentaires, des conditions météorologiques et les règles de sécurité liées à la pratique sportive en montagne
- la participation à une vie de groupe

③ Impact escompté :

Ce séjour vise à faire vivre aux participants une citoyenneté en acte puisque les élèves vont devoir apprendre à vivre ensemble et respecter des règles de vie indispensables à un fonctionnement collectif dans un milieu montagnard ou la solidarité devient rapidement indispensable.

④ Conditions d'hébergement :

Accueil prévu dans l'établissement village club renouveau « le nabias ». Situe à Val Louron dont l'adresse est :
Renouveau vacances station de val louron 65240 VAL LOURON Tél : 05 62 99 68 51

⑤ Restrictions :

- dans les classes concernées, les **élèves dont le comportement n'est pas satisfaisant ne seront pas autorisés à partir.**

Nous estimons en effet que si nous ne parvenons pas à obtenir un respect des règles de vie élémentaires dans le cadre scolaire, **il serait irresponsable de prendre le risque d'emmener ces élèves en séjour et de compromettre la sécurité de tous. La direction de l'établissement et les professeurs seront seuls juges de ce critère « comportemental »** au vu du bilan depuis le début de l'année scolaire et jusqu'à la date du départ.
Par contre, **aucun critère social ou de niveau scolaire ne devra être un frein.**
Pour les familles les plus en difficulté, et sur justificatifs habituels, le fonds social collégien sera mis à contribution, dans les limites de ses possibilités.

⑥ Classes concernées :

- 6ème F : 22 élèves ***(voir conditions de prise en charge des non partants dans C)***
- 5èmeF : 28 élèves ***(voir conditions de prise en charge des non partants dans C)***

⑦ Participation financière des familles:

Le tarif total du séjour est de 315 € par personne (voir budget en § B10.

Le financement principal est la participation des parents d'élèves. L'établissement finance la part des accompagnateurs.

⑧ Accompagnateurs:

6 accompagnateurs enseignants participent à l'encadrement du séjour :

- M Christophe CARMONA, Professeur principal de la classe de 6ème F et professeur d'EPS.
- M Benoît AULIN, Professeur d'EPS
- Mme Angeline RUIZ, Professeur d'EPS remplacée par M David GUILLEMETEAU
- M Olivier MAZOIN, Professeur principal de la classe de 5ème F et professeur d'EPS
- Mme Caroline PERRAUD FILLOUX, Professeur d'EPS
- Mme Patricia TRAPP, professeur d'histoire géographie

Plusieurs adultes interviendront également auprès des élèves sur le centre :

- le directeur du centre
- les moniteurs ESF
- les animateurs de soirée
- le personnel du centre

⑨ Evaluation du projet:

Ce séjour permettra l'évaluation de compétence pour le livret de votre enfant.

Collège René Caillié
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 SAINTES Cedex
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

B BUDGET PREVISIONNEL & PROGRAMME

①⓪ Budget:

SEJOUR Ski Val Louron 2015 - budget prévisionnel au 8 décembre 2014

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
➢ **Frais de transport**		➲ **Participation familles**	
Aunis Saintonge			
2 190,00 €		*nombre de personnes*	
Adultes		*44*	
6		*305,00 €*	
Part adultes	262,80 €	*Recette familles*	**13 420,00 €**
Elèves		➲ **Participation établissement**	
44		Adultes	
Part élèves	1 927,20	6	
➲ **d'où coût total transport**	**2 190,00 €**	Côut par adulte	
➢ **Hébergement + activités**		305,00 €	
Forfaits Val Louron du 12 au 16 janvier 2015		➲ **soit**	**1 830,00 €**
Pension complète adultes		➲ **Subventions**	
229,00 €	458,00 €		
(2 adultes payants, 4 gratuits) -> gratuité reportée sur le groupe total			
Pension complète élèves			
265,00 €	11 660,00 €	➲ **soit**	**0,00 €**
		➲ **Aides**	
Forfait guide raquettes		Foyer Socio éducatif	
(44 élèves et accompagnateurs enseignants nécessaires)	660,00 €	FCPE	
		PEEP	
Hébergement chauffeur	158,00 €		
		➲ **soit**	**0,00 €**
		➲ **Actions**	
Adhésion Renouveau Vacances	85,00 €		
		➲ **soit**	**0,00 €**
➲ **d'où coût total hébergement & activités**	**13 021,00 €**		
Frais de gestion ANCV	39,00 €		
Divers (médicaments,frais courrier)			
➲ **d'où coût total divers**	**39,00 €**		
TOTAL	**15 250,00 €**	**TOTAL**	**15 250,00 €**
soit par participant	*305,00 €*		
		surplus	0,00 €

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement :
- à signer les contrats et conventions liés à ce voyage ;
- à accepter le principe et le versement des dons des organismes cités ci-dessus ;
- à percevoir la participation des familles (éventuellement par paiements échelonnés après accord de l'agent comptable) ;
- à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage ;

Le montant de la participation des familles est fixé à 314€
Ce montant pourra être revu à la baisse en cas de recettes supplémentaires non connues à ce jour (dons, subventions).
Le cas échéant, ce nouveau montant fera l'objet d'une adoption par le conseil d'administration lors de sa prochaine séance.

Collège René Caillié
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 SAINTES Cedex
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année Scolaire 2014-15

Séjour sportif (ski) des sections sportives scolaires de 6èmes & 5èmes en Janvier 2015

①① Planning des élèves..

Ce programme est susceptible de changer en fonction des conditions climatiques.

Lundi 12/01/2015	Mardi 13/01/2015	mercredi 14/01/2015	jeudi 15/01/2015	Vendredi 16/01/2015
Départ de Saintes à 8h	Petit déjeuner au centre	Petit déjeuner au centre	Petit déjeuner au centre	Petit déjeuner au centre
voyage	9h-11h Ski avec les enseignants 11h-13h : Cours avec l'Ecole du Ski français	9h-11h Ski avec les enseignants 11h-13h : Cours avec l'Ecole du Ski français	9h-11h Ski avec les enseignants 11h-13h : Cours avec l'Ecole du Ski français	9h-11h Ski avec les enseignants 11h-13h : Cours avec l'Ecole du Ski français
Déjeuner sur l'autoroute (pique-nique fourni par les familles)	Déjeuner au centre	Déjeuner au centre	Déjeuner au centre	Déjeuner au centre
Arrivée à Val Louron vers 16h INSTALLATION LOCATION MATERIEL	14h30 groupe 1 raquette secours en montagne groupes 2 et 3 : ski et activité dans la neige.	14h30 groupe 2 raquette secours en montagne groupes 1 et 3 : ski et activité dans la neige.	14h30 Groupe 3 raquette secours en montagne groupes 1 et 2 : ski et activité dans la neige..	Rangement 15h 16h départ
Dîner au centre	Dîner au centre	Dîner au centre	Dîner au centre	Arrivée à Saintes vers 23h00

Saintes, le 09/12/2014 DEVIS n° : 10915/ CONFIRMATION DE COMMANDE n° : 10915
DEPART : le lundi 12 janvier 2015 – 08:00 RETOUR : le vendredi 16 janvier 2015 – 23:00 DESTINATION : VAL LOURON
* Le lundi 12 janvier 2015 :
Prise en charge du groupe du collège R Caillié à 08H00 SAINTES - Gare routière - et départ vers l'autoroute en direction de BORDEAUX - AIRE SUR ADOUR - VIC EN BIGORRE - TARBES - LANNEMEZAN - ARREAU et arrivée vers 14H00 VAL LOURON au Centre d'Hébergement.
* Du 13 au 15 janvier 2015 :
Le chauffeur et l'autocar restent sur place. Pas de déplacement prévu durant le séjour.
* Le vendredi 16 janvier 2015 :
Pas de déplacement prévu avant le départ. Reprise du groupe à 16H00 et retour en direction de votre localité. Arrêt dîner en cours de route. Arrivée vers 23H00 à SAINTES.

FRAIS INCLUS : PEAGES AUTOROUTIERS jusqu'à Aire s/ Adour.
FRAIS ANNEXES : REPAS, HEBERGEMENT DU CONDUCTEUR ET FRAIS DE PARKING
éventuel en supplément à votre charge.
1 AUTOCAR de tourisme de 50 places pour 50 passagers
TARIF : 2 190,00 EUR TTC
Facture de la commande n° 10915 - pour le lundi 12 janvier 2015 à régler dès réception